

LES NOUVELLES DU CHASTEL-NOUVEL

Le journal de votre commune - 1er semestre 2026



**Votre mairie et l'agence postale
vous accueillent :**

Lundi à Mercredi
8h30 à 12h et 13h30 à 18h
Jeudi 8h30 à 12h00
Vendredi
8h30 à 12h et 13h30 à 17h30



**La bibliothèque
vous accueille :**

Lundi 14h00 à 16h30
Mercredi 10h00 à 11h30 et
17h00 à 18h30
Samedi 10h00 à 12h00



mairie@chastel-nouvel.fr

Mairie du Châtel-Nouvel
10 rue Principale
48 000 Châtel-Nouvel
04 66 49 04 33



Mesdames, Messieurs,

Je souhaite avant tout vous remercier pour la confiance exprimée lors des élections du 15 mars 2026. Cette responsabilité nous engage à agir avec détermination, transparence et proximité, afin de répondre au mieux à vos attentes. J'adresse également ma gratitude au conseil municipal sortant, dont l'engagement a contribué à faire de notre village un lieu où il fait bon vivre.

Rapidement les défis n'ont pas tardé à se présenter, notamment la panne de chauffage à l'Écoline et l'absence d'ATSEM. Grâce à la mobilisation des élus et des agents communaux, nous avons pu assurer un accueil de qualité aux élèves. Je tiens à saluer leur réactivité et leur sens du service public.

Les prochains mois seront marqués par le lancement des travaux de la place de la mairie, un espace central qui retrouvera bientôt toute sa convivialité. Parallèlement, nous restons vigilants face aux incivilités, déchets, déjections canines, vitesses excessives, qui nuisent au cadre de vie. Chacun doit contribuer au respect du bien commun, et des actions sont déjà engagées pour améliorer la situation.

Nos premiers échanges avec les institutions témoignent d'un dialogue engagé autour de nos projets. Si la mobilisation des financements nécessitera un travail de conviction et de partenariat, ces soutiens constituent un levier essentiel pour concrétiser les aménagements structurants, notamment le dossier du Fort et du village ancien, engagé par l'équipe précédente et pour lequel nous poursuivons désormais la mise en oeuvre.

Un moment fort de ce début de mandat a été la plantation de la latte, cette tradition offerte par les élus fût un moment apprécié de tous. Cette soirée a rassemblé les chastellois heureux de se retrouver autour d'un verre; dans une ambiance chaleureuse, les habitants et les élus ont pu discuter librement et évoquer les projets à venir et renforcer les liens qui nous unissent. Je vous remercie d'avoir répondu nombreux à cet événement.

Je tiens également à remercier nos agents communaux, administratifs, techniques et ATSEM pour leur engagement au quotidien, ainsi que nos associations et leurs bénévoles, véritables moteurs de la vie locale.

Enfin, les épisodes de chaleur rencontrés depuis quelques semaines nous rappellent l'importance de veiller les uns sur les autres, en particulier sur les personnes les plus vulnérables. La solidarité reste l'une de nos plus grandes forces.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles vacances estivales, en famille ou entre amis.

Sébastien ROL



Elections municipales

P.4

P.5

Les commissions
de votre commune



Le budget
Les élections à la
Communauté de Communes

P.6

P.7

Travaux en régie



Paroles aux écoles

P.8/9

P.10

Les projets de la mairie



P.11

Vivre ensemble



Commémorations

P.12

P.13

Le Chastel-Nouvel
un village animé



Actions du CCAS

P.14

P.15

Transport solidaire
Conseil des jeunes



Informations
municipales

P.16



- **Vendredi 24 Juillet** à 19 h - Dîner sur l'herbe, place de la mairie
- **Jedi 6 Août** à 20h30 - Concert à l'Eglise - Pays d'Art et d'Histoire
- **Mercredi 26 Août** à 10 h au Moulin Hébrard à Alteyrac - animation médiathèque - Lectures insolites : flâneries bucoliques
- **Samedi 19 Septembre** - Journée du Patrimoine

Animations Médiathèque Municipale

- **Mercredi 23 Septembre** à 10 h - Lectures, contes comptines, pour les 0-7 ans
- **Vendredi 23 Octobre** de 14h à 16h - Itinérances Numériques, pour les 7-11 ans et leur famille
- **Mercredi 28 Octobre** à 10 h - Lectures, contes, comptines, pour les 0-7 ans
- **Dimanche 8 Novembre** à 16h30 - Le Mois du Documentaire
- **Mercredi 2 Décembre** à 10 h - Lectures, contes, comptines, pour les 0-4 ans



Le premier tour des élections municipales s'est déroulé le 15 Mars 2026. En application de la loi du 21 mai 2025, le mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants a été modifié : le panachage a disparu, remplacé par un vote de liste paritaire.

Malgré ce changement et la présence d'une seule liste, les électeurs se sont déplacés nombreux au bureau de vote installé à la salle Intergénérationnelle : 537 votants pour 758 inscrits (taux de participation 70,84%).

La liste a été élue avec 483 suffrages exprimés.

Le conseil municipal d'installation a eu lieu le 21 Mars, avec l'élection du maire, des adjoints et la désignation des membres des commissions.

Les nouveaux élus adressent leurs remerciements aux électeurs pour la confiance accordée et s'engagent à agir pour l'intérêt de toute la population chastelloise.

Vos conseillers municipaux



ROL
Sébastien
Maire



TEISSEIRE
Murielle
1ère adjointe



DELOR
Francis
2ème adjoint



BLANC
Françoise
3ème adjointe



ALIBERT
Lucien
4ème adjoint



AMALRIC
Anaïs



BÉRAL
Alain



DELHOUSTAL
Flora



LAURENS
Sébastien



ROUSSET
Christelle



MASSA
Sébastien



MEJEAN-RUIZ
Anaïs



BRUNEL
Cédric



DUGARD
Marine



PASQUIER
Brice

**C.C.A.S**

- Sébastien ROL • Murielle TEISSEDRE
- Françoise BLANC • Marine DUGARD
- Flora DELHOUSTAL

**COMMUNICATION**

- Murielle TEISSEDRE • Françoise BLANC
- Francis DELOR • Cédric BRUNEL
- Flora DELHOUSTAL • Marine DUGARD
- Anaïs MEJEAN-RUIZ

**FINANCES**

- Sébastien ROL • Murielle TEISSEDRE
- Francis DELOR • Anaïs MEJEAN-RUIZ
- Brice PASQUIER

**ECOLES**

- Murielle TEISSEDRE • Marine DUGARD
- Alain BERAL • Lucien ALIBERT
- Anaïs MEJEAN-RUIZ • Christelle ROUSSET

**APPEL D'OFFRES**

- Sébastien ROL • Francis DELOR
- Lucien ALIBERT • Sébastien MASSA
- Françoise BLANC • Brice PASQUIER
- Christelle ROUSSET

**TRAVAUX, AMÉNAGEMENT VILLAGE, CHEMINS RURAUX, PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT**

- Francis DELOR • Lucien ALIBERT
- Françoise BLANC • Sébastien LAURENS
- Sébastien MASSA • Christelle ROUSSET

**AGEDI**

- Cédric BRUNEL

**SDEE**

- Françoise BLANC • Lucien ALIBERT

**CNAS**

- Anaïs AMALRIC

**MAM**

- Anaïs AMALRIC • Brice PASQUIER

**LOZÈRE INGENIERIE**

- Sébastien ROL

**IDEES CITOYENNES**

- Francis DELOR • Sébastien MASSA

**PAYS D'ART ET D'HISTOIRE**

- Francis DELOR

**CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE**

- Lucien ALIBERT • Francis DELOR
- Sébastien MASSA • Alain BERAL
- Anaïs AMALRIC

**LOZÈRE NUMERIQUE**

- Francis DELOR
- Lucien ALIBERT

**DÉCORATIONS DE FIN D'ANNÉE**

- Lucien ALIBERT • Flora DELHOUSTAL
- Anaïs MEJEAN-RUIZ • Cédric BRUNEL

**LE BOUFFADOU**

- Alain BERAL • Sébastien LAURENS
- Brice PASQUIER

Le budget 2026 a été voté à l'unanimité lors de la séance du 21 Avril 2026



BUDGET DE LA COMMUNE

FONCTIONNEMENT
1 274 899,88 €
INVESTISSEMENT
2 824 942,80 €

Le fonctionnement correspond aux charges de gestion courante de la collectivité.
L'investissement concerne l'aménagement de la place de la mairie, le programme voirie, la construction des logements communaux de la Coumbe et le projet du Fort.



BUDGET DE L'EAU

FONCTIONNEMENT
137 670,43 €
INVESTISSEMENT
185 416,39 €

Ce budget est lié à la modernisation et à l'entretien du réseau d'eau potable.



BUDGET CCAS

FONCTIONNEMENT
11 614,90 €
INVESTISSEMENT
7 908,11 €

Les dépenses concernent les actions sociales.



BUDGET MULTISERVICES

FONCTIONNEMENT
43 189,09 €
INVESTISSEMENT
44 040,67 €

Ces sommes correspondent aux provisions pour l'entretien du bâtiment générées par l'exploitation du commerce.



BUDGET DES LOTISSEMENTS

FONCTIONNEMENT
515 865,17 €
INVESTISSEMENT
234 221,47 €

Ce budget correspond à l'aménagement et à la vente des terrains des lotissements.

Au travers de subventions, la commune soutient les associations qui animent le territoire.

Lors de la séance du 21 Avril 2026, le conseil municipal a voté à l'unanimité le maintien des taux des taxes fiscales locales.

Pour rappel : taxe d'habitation : 12,74%, taxe foncière sur propriétés bâties : 34,84 %, taxe foncière sur propriétés non bâties : 91,31%.



Randon Margeride
Communauté de Communes

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes Randon-Margeride s'est réuni le 07 avril 2026 afin de procéder à l'élection du Président et des vice-présidents, en présence des 33 conseillers communautaires.

A l'issue des votes, ont été élus :

- Monsieur Francis SAINT-LÉGER, Président, avec 23 voix,
- Monsieur Sébastien ROL, premier vice-président, avec 30 voix,
- Monsieur Claude ROLLAND, deuxième vice-président, avec 30 voix,
- Monsieur Christian PASCON, troisième vice-président, avec 30 voix.

Avec 6 conseillers communautaires : Sébastien ROL, Murielle TEISSEDE, Francis DELOR, Françoise BLANC, Lucien ALIBERT et Anaïs AMALRIC, la commune occupe la deuxième place en représentativité au sein de la Communauté de Communes Randon-Margeride.



Sylvain
CAUSSE

Arnaud
SAVAJOL

Christophe
SEGUIN

Tout au long de l'année, nos agents techniques réalisent de nombreux travaux courants d'entretien et de maintenance : tonte, arrosage, déneigement, balayage des rues, entretien de la voirie, nettoyage des réservoirs...

Mais aussi des travaux plus exceptionnels et plus conséquents :

Quelques exemples en image de ces travaux effectués en régie



Remise en état de la bordure de la plate-forme du Ravin Blanc après travaux de débroussaillage.



Ré-ouverture de chemins, obstrués par la chute d'arbres lors des tempêtes hivernales (piste forestière à proximité de la zone du PRAE Chaptal).



Réparation de la barrière sur le pont de la Fagette



Réparation et nettoyage de l'adduction d'eau de la fontaine de la Fagette

En période estivale, l'équipe technique est renforcée par trois saisonniers :
Loann MALAVAL (Juin), Léo MEYRUEIX (Juillet) , Jean JOURDAN-OSTY (Août).



Les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles) accompagnent les élèves tout au long de la journée à l'école.



Lucie BAURY
ATSEM



Une année placée sous le signe de l'épanouissement et de l'engagement à La Farandole

À l'école La Farandole, l'année scolaire a été rythmée par de nombreux projets permettant aux élèves de grandir, de s'engager et de révéler le meilleur d'eux-mêmes.

Notre thème d'année, l'**ikigai**, a invité les enfants à mieux se connaître, à découvrir leurs talents, à exprimer leurs émotions et à trouver leur place au sein du groupe. Ce fil conducteur a accompagné les élèves tout au long de l'année à travers des activités variées, des temps de réflexion et des projets collectifs.

L'un des temps forts a été la réalisation d'une fresque artistique menée avec l'artiste Isaac Berada. Imaginée à partir des idées des élèves, cette œuvre met à l'honneur les valeurs qui font vivre notre école : l'**apprentissage**, le **respect** et l'**entraide**. Inaugurée en présence des familles, des élus et des partenaires, elle constitue désormais un symbole fort de notre projet éducatif.

Parallèlement, l'école poursuit son engagement dans la démarche **Éco-École**. Après l'obtention du **label Or** l'an dernier sur le thème de la **biodiversité**, les élèves ont travaillé cette année autour de la **santé**, à travers de nombreuses actions favorisant le bien-être, l'activité physique, l'alimentation équilibrée et le respect de l'environnement. Nous attendons avec impatience les résultats du label qui, nous l'espérons, viendront récompenser une nouvelle fois l'investissement de tous.

Ces projets illustrent la volonté de l'école La Farandole d'accompagner chaque enfant dans son développement personnel tout en cultivant les valeurs de solidarité, de respect et d'ouverture sur le monde.



Participation des enfants à la création de la fresque avec l'artiste Isaac Berada.



Les élèves autour du composteur dans le cadre du programme Éco-École.



En soutien des enseignantes, elles participent aux activités éducatives et assurent également l'encadrement des temps périscolaires : garderie, cantine et étude surveillée.

Les enfants racontent



Pris au piège ! L'immersion est totale !



Pendant notre voyage scolaire en Loire-et-Cher, nous avons découvert l'exposition de Tintin. Nous avons observé des traces de pattes de Milou, pour indiquer le chemin jusqu'à la première salle, où était projetée une vidéo. La pièce suivante nous a surpris. La fenêtre était cassée, le téléphone sonnait, on entendait des bruits d'éclairs, de pluie, de tempête, de vent. Une lumière de projecteur éclairait la vitre cassée.

Nous avons pu ensuite ouvrir des petites cases où nous avons découvert des moments importants des bandes dessinées que nous avions lues en classe. Puis nous avons vu la maquette de la Licorne, et nous sommes allés dans le laboratoire du professeur Tournesol. Nous pouvions appuyer sur des boutons qui actionnaient des bruitages d'expériences, nous avons vu un canon et le sous-marin de la recherche du trésor de Rackham le Rouge.

Dans un mur, nous avons observé la cassette du pirate. Puis nous sommes descendus par des escaliers. Nous avons vu des croquis de BD, il y avait aussi la maquette de la fusée de Tintin et du capitaine Haddock. Dans une autre pièce, nous avons reconnu la poutre qui a permis au jeune garçon de casser le mur du sous-sol de Moulinart quand il était prisonnier des frères Loiseaux.

Nous avons beaucoup aimé car nous avons travaillé sur une bande dessinée, « Tintin au Tibet », pour le spectacle de théâtre et nous avons trouvé que cette exposition était immersive.

La préparation...

Chaque classe a travaillé sur une bande dessinée :

- les Maternelles : Mille et une bête
- les GS/CP : Astérix et Obélix
- les CP/CE : Schtroumpfs vert et vert Schtroumpfs
- les CM : Tintin au Tibet



Christophe Chaumette, intervenant de l'EDML est venu dix fois dans notre école. Au début, il nous a appris le vocabulaire du théâtre, à nous déplacer sur le plateau, à articuler, à parler fort et à faire des gestes. Ensuite il nous a aidé à mettre en scène les BD étudiées afin de créer une pièce.

Les maîtresses ont écrit les dialogues : il ne restait plus qu'à apprendre nos textes ! Après beaucoup de répétitions, nous avons construit les décors : bricolage, peinture, collage, dessin... Le matériel prêt, nous avons fait un filage (répétition générale en continu de toutes les pièces) pour terminer notre préparation...

Le spectacle

Chaque classe a présenté sa pièce devant les familles et les amis le mardi 14 avril. Nous avons assuré avec brio le spectacle en mettant à l'oeuvre tout ce que nous avons appris pendant le projet !



Valorisation du centre ancien et du Fort : l'équipe de maîtrise d'oeuvre est choisie

Comme annoncé dans le bulletin municipal du second semestre 2025, un concours avait été lancé pour concevoir le projet de valorisation du fort et du centre ancien du village. Lors de sa dernière séance, l'équipe municipale de la mandature précédente a retenu le groupement composé de A3-Paysage (mandataire), du bureau d'études ABE et de Superlux design.

Dès le début du mois d'avril, la nouvelle municipalité a rencontré l'équipe de maîtrise d'oeuvre du projet pour échanger sur le dossier. Selon la feuille de route établie, il présentera un projet détaillé à la fin de l'année.

Travaux sur le toit de l'église

Au fil du temps, quelques dégâts mineurs sont apparus sur la toiture de l'église. Afin d'assurer la pérennité de notre patrimoine communal, la municipalité a validé, lors du conseil municipal du 21 avril 2026, un devis d'un montant de 4 242 euros TTC, auprès de l'entreprise Lozère Charpente. Les travaux ont débuté.



La place de la mairie

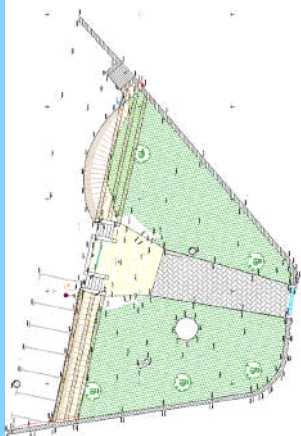
Dans la continuité des travaux de rénovation du bâtiment de la mairie, le conseil actuel engage la reprise des abords. L'objectif est de rendre cet espace central plus attrayant et fonctionnel.

Ce projet d'aménagement, d'un montant de 119 719 euros TTC, s'articule autour de plusieurs priorités.

Réfection du parking et identification des places de stationnement : conserver la capacité de parking.

Valorisation de l'espace : proposer une fonction supplémentaire grâce à la création de gradins, offrant ainsi un nouveau lieu de détente.

Réaménagement et sécurisation de la fontaine : repenser sa surface pour renforcer la sécurité, tout en limitant le volume d'eau nécessaire à son fonctionnement.



Notre village offre un cadre de vie agréable : le plaisir d'y vivre dépend aussi des petits gestes de chacun au quotidien.



La vitesse : dans nos villages comme sur les routes qui les traversent, la prudence n'est pas une option. Respecter les limitations de vitesse et la signalisation routière, c'est se protéger et protéger les autres (piétons, cyclistes ...).



Déchets et tri : chacun doit respecter les consignes de tri et les zones de collecte. Les dépôts sauvages aux abords des colonnes de tri ou dans la nature sont interdits et répréhensibles. Ils nuisent à notre environnement et à la propreté de notre commune.

Le brûlage des déchets verts à l'air libre est strictement réglementé (<https://www.lozere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-et-Foret/Foret2/Emploi-du-feu-et-brulage>).

Nos chiens : chaque propriétaire est responsable de son chien. Les aboiements répétés constituent une nuisance pour le voisinage. Il est rappelé que les animaux doivent être tenus en laisse sur la voie publique et ne pas divaguer sans surveillance. Le ramassage des déjections canines constitue un geste civique indispensable à la propreté des espaces publics. Afin de faciliter cette démarche et en réponse aux remarques de nos habitants, lors de la campagne électorale, la municipalité a décidé d'implanter des toutounettes en différents points de la commune.



Gestion responsable de l'eau : la prise d'eau d'Alteyrac, réservée en priorité aux agriculteurs de la commune, présente déjà un déficit en ce début de mois de juillet. Cette ressource essentielle pour l'alimentation en eau du bétail nécessite une vigilance accrue. Afin de préserver durablement ce point d'approvisionnement, il est demandé à chacun de limiter son utilisation.

Dépôt sauvage : au cours du mois d'avril 2026, un dépôt sauvage a été signalé sur notre commune par l'intermédiaire des réseaux sociaux. Informé de cette situation, M. le Maire s'est rendu sur les lieux pour constater les faits. Le dépôt étant localisé sur une parcelle appartenant à la forêt domaniale, l'ONF a pris en charge le dossier.

L'auteur des faits ayant pu être identifié, la police de l'environnement a saisi le parquet afin de donner les suites judiciaires appropriées.

Cet incident montre l'importance de la vigilance collective qui permet de détecter, signaler et sanctionner efficacement ce type de comportement inacceptable.



La qualité de vie dans notre commune est entre nos mains. Ensemble, continuons à faire de notre village un lieu agréable et respectueux pour tous.



Commémoration du 19 Mars 1962

Dimanche 22 Mars, le Chastel-Nouvel a honoré les victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Après la célébration religieuse, les anciens combattants, les élus du conseil municipal et la population se sont retrouvés devant le monument aux morts pour la cérémonie commémorative.

Monsieur Joseph CAYROCHE, ancien combattant, a donné lecture du message ministériel et a énoncé les noms des lozériens tombés en Algérie durant ce conflit. Après le dépôt de la gerbe par M. le Maire, Sébastien ROL, une minute de silence a été observée, puis la sonnerie aux morts a retenti, suivi par l'interprétation de "La Marseillaise".

Pour clôturer cette cérémonie, l'ensemble des participants s'est retrouvé dans la salle du conseil municipal pour partager le vin d'honneur offert par la municipalité.



Commémoration du 8 Mai 1945



La cérémonie commémorative du 8 Mai 1945 s'est tenue le dimanche 10 mai, au Monument du Souvenir. Malgré une météo peu clémente, de nombreux Chastellois ont répondu présent pour accomplir ce devoir de mémoire. Monsieur Joseph CAYROCHE, accompagné d'anciens combattants de la commune, d'élus et d'enfants, a présidé la cérémonie, avec la lecture du message ministériel. M. le Maire a procédé au dépôt de gerbe suivi de la minute de silence.

Ce moment de recueillement a été particulièrement émouvant lorsque les enfants de l'Ecoline ont interprété "La Marseillaise", alliant le chant et la langue des signes.

Après les remerciements adressés aux porte-drapeaux, les participants se sont retrouvés dans la salle du conseil municipal pour partager le verre de l'amitié.



La plantation de la latte

Pour célébrer l'investiture de la nouvelle équipe municipale, la traditionnelle « latte » a été plantée, le 23 mai, devant la mairie. Cette coutume, riche de sens, marque de manière festive le début de ce nouveau mandat et scelle l'engagement des élus envers la commune et ses habitants.

À l'issue du discours de présentation de la nouvelle équipe par le Maire, Sébastien ROL, les personnes présentes ont pu découvrir la structure ornée du blason « Honneur à nos Élus ».

Un apéritif dînatoire, offert par les élus et préparé avec soin par Le Traiteur de vos Envies et Le Chastellois, a permis à chacun de se rencontrer et d'échanger chaleureusement.

L'équipe municipale remercie vivement toutes les personnes qui ont contribué à la préparation et à la réussite de cette belle soirée.



Soleil, sourires et bonne humeur !

Pendant trois jours, du 12 au 14 juin, le Chastel-Nouvel a célébré sa fête annuelle, réunissant petits et grands autour de moments de partage.

Vendredi – Le coup d'envoi des festivités a été donné par un concert du groupe Luke L. Duke, offrant une belle entrée en matière musicale.

Samedi – Une journée particulièrement riche en animations : un vide-grenier organisé par l'école La Farandole, des randonnées VTT et pédestre, un tournoi de sixte organisé par l'AS Chastelloise, des promenades à poney avec le centre d'Équitation Ethologique d'Alteyrac.

La soirée s'est conclue en beauté avec le magnifique feu d'artifice tiré par Arti'Fx, suivi du concert de Juice.

Dimanche – La journée a débuté par le petit déjeuner aux tripes à la "mode chastelloise". Le repas de midi a rassemblé de nombreuses personnes autour des jambons grillés. L'après-midi, les festivités ont continué avec le concours de pétanque, le défilé de vélos fleuris des enfants du village et une représentation des majorettes de Loz'Majos.

Tout au long de la journée, les stands de l'Amitié Chastelloise et du Bouffadou ont accueilli les visiteurs.

Nous remercions le Foyer Rural, l'ensemble des bénévoles, associations et participants qui ont contribué au succès de ce week-end festif.



Notre doyenne a célébré ses 102 ans

C'est avec beaucoup de plaisir que les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) se sont rendus au domicile de Maria BONNET, doyenne de notre commune, pour lui souhaiter un joyeux anniversaire et lui offrir un cadeau. A travers cette visite, le CCAS affirme son engagement auprès de nos aînés : célébrer chaleureusement l'anniversaire de chaque habitant de 80 ans et plus, au cours de son mois de naissance.

Une nouvelle attention pour accueillir les nouveau-nés

Le CCAS met en place une nouvelle initiative à destination des familles de la commune qui viennent d'avoir un enfant.

Pour marquer cet heureux événement, les membres du CCAS rendent visite aux parents pour leur adresser les félicitations de la municipalité et leur remettre, à cette occasion, un chèque cadeau.

À travers cette action, la commune affirme sa volonté de maintenir un lien de proximité avec ses habitants.

Nous renouvelons tous nos vœux de bonheur aux parents et souhaitons une chaleureuse bienvenue à tous les nouveau-nés du Chastel-Nouvel !



Un moment convivial pour les futurs collégiens



Le 19 juin, le maire et les membres du CCAS ont accueilli en Mairie les élèves de CM2 des deux écoles de la commune, en présence de leurs enseignantes et de leurs parents.

Cette rencontre a été l'occasion de féliciter les enfants pour leur parcours à l'école primaire et de marquer cette étape importante de leur scolarité. À cette occasion, un cadeau leur a été remis afin de les accompagner dans leur future entrée en 6^e.

La cérémonie s'est poursuivie autour d'un goûter, permettant à chacun de partager un moment d'échange et de convivialité.

Afin de répondre aux attentes des chastellois exprimées lors de la campagne électorale, la municipalité a souhaité développer ce service sur la commune.

En quoi consiste le transport solidaire ?

C'est une offre de déplacement à la demande, mise en place depuis Avril 2026 par la Communauté de Communes Randon-Margeride en partenariat avec l'Agence Lozérienne des Mobilités (ALM).

Comment ça marche ?

Le demandeur sollicite la plateforme de l'ALM, qui se charge de trouver un conducteur pour assurer le trajet. Ce service repose sur l'engagement de conducteurs bénévoles, indispensables à son fonctionnement.

Pour lancer le déploiement, une réunion d'information s'est tenue le Mardi 2 Juin à la salle intergénérationnelle. L'Agence Lozérienne des Mobilités a détaillé le fonctionnement du service et répondu aux questions de la trentaine de participants, futurs bénéficiaires ou conducteurs bénévoles.



Pour bénéficier du service ou devenir conducteur, vous pouvez vous inscrire auprès de l'ALM en appelant le **09 78 80 70 08**.

Donner la parole aux jeunes, c'est agir pour demain

Parce que les jeunes sont les citoyens d'aujourd'hui et de demain, la municipalité souhaite leur donner davantage la parole en créant un Conseil Municipal des Jeunes.

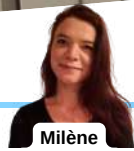
Ce dispositif permettra aux élèves des classes de CM1 à la 3ème (rentrée 2026) de s'impliquer concrètement dans la vie locale, de proposer des idées, de participer à des projets utiles à tous et de mieux comprendre le fonctionnement de la collectivité. Cela représente également une belle opportunité de développer le sens des responsabilités, l'esprit d'initiative et l'engagement citoyen.

Dans les semaines à venir, vous serez informés des modalités de candidature et de participation. Parents, nous comptons sur votre soutien pour encourager cette initiative qui place la jeunesse au cœur de la vie communale.



Rencontre avec le maire

M. le Maire vous reçoit sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de mairie.



Milène SCELLIER Secrétaire Générale de Mairie

Milène assure la coordination des services et le suivi des dossiers municipaux.

Elle accompagne les élus dans la mise en œuvre des projets et veille au bon fonctionnement administratif de la collectivité.



Secrétaire de Mairie **Claudette BONNAL**

Claudette assure l'accueil du public à la mairie et à l'Agence Postale Communale.

Elle est à votre écoute pour toutes démarches et questions relatives à l'urbanisme et à l'état civil.



Une idée citoyenne ?!

Une idée, une suggestion... le Conseil Municipal ouvre une boîte courriel à votre intention : **ideescitoyennes@chastel-nouvel.fr**

Apportez vos propositions réalistes et concrètes pour une amélioration du bien vivre au Châtel-Nouvel.

Évitez les réclamations ou les requêtes personnelles qui peuvent être exprimées directement auprès d'un élu.



	Arrêt réseau 2G	Arrêt réseau 3G
	09/2026	Fin 2028
	Fin 2026	Fin 2028
	Fin 2026	2029
	Arrêté 01/2023	Pas de réseau



Nouvelle entreprise

Clean By Charlene

- Nettoyage professionnel & Conciergerie
 - Gestion et entretien de biens immobiliers
 - Experte en nettoyage en profondeur des textiles (matelas • canapés • tapis • fauteuils..)
 - vitres
 - Résultat propre, sain et soigné
- 06 46 38 26 05 - cleanbyc48@gmail.com
[instagram.com/cleanbycharlene](https://www.instagram.com/cleanbycharlene)

NOS JOIES



AGULHON Milann
15 Avril 2026

SAVAJOLS Ellie
01 Mai 2026



BELLORGE Arya
21 juin 2026

NOS FELICITATIONS

BERTUIT Amandine &
SERRE Alexandre
28 Février 2026

BOUQUET Stéphanie &
FORESTIER Sylvain
09 Mai 2026



NOS PEINES

BADAROUX Raymonde
née PITIOT - 88 ans
GOUBERT Michel - 86 ans

PIC Lucien - 86 ans
VIDAL Yvette
née TOURIERE - 85 ans

